



Habilitation Mécanique

M0-M1-M2-MR-MC-ME

PRÉSENTATION

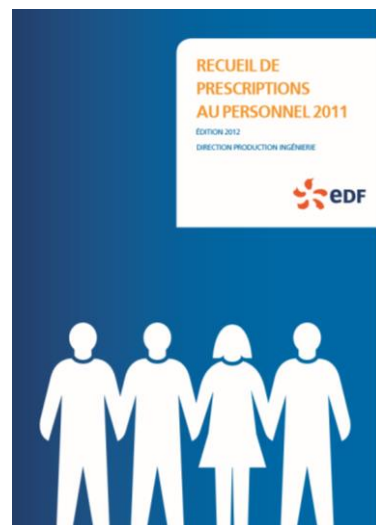
A travers son recueil de prescriptions, EDF donne à son personnel mais également aux entreprises extérieures, les « règles fondamentales de sécurité des personnes à observer pour toute activité (intervention de maintenance ou acte d'exploitation) sur tout ouvrage (mécanique, thermique ou électrique) de production ou annexe » sur site EDF.

L'habilitation Mécanique du personnel d'entreprises extérieures est un critère contractuel au travail sur site.



OBJECTIFS

- Connaître, appliquer et faire appliquer les mesures de prévention relatives aux risques mécaniques et thermodynamiques pour intervenir en milieu industriel sur ou à proximité des ouvrages présentant des risques mécaniques et/ou thermodynamiques.
- Permettre la délivrance par l'employeur de l'habilitation mécanique pour le ou les niveaux concernés.



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne appelée à réaliser des missions sur site EDF dans le cadre de ses activités professionnelles.

NB: le public et les tâches concernées varient selon le niveau d'habilitation choisi.



DURÉE

M0-M1 initial et recyclage : 1 jour.

M2-MR-MC-ME (tous attributs) initial : 2 jours.

M2-MR-MC-ME (tous attributs) recyclage : 1 jour.



PÉRIODICITÉ DES RECYCLAGES

Cette formation doit être renouvelée tous les **3 ans**.



RÈGLEMENTATION

Document interne EDF « RECUEIL DE PRESCRIPTIONS AU PERSONNEL ».
Code du Travail.



Retrouvez notre planning prévisionnel sur notre site www.cefotec-sud-formation.fr ou contactez nous par mail : cefotecsud@orange.fr

Pour toute demande, conseil, étude de votre situation, proposition commerciale, personnalisation de nos produits pédagogiques, programme de formation ou rendez-vous, n'hésitez pas à nous contacter.

